



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 25800436500023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT SOMME NUMERIQUE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TGAA

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : INFRASTRUCTURES NUMERIQUES (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	34
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	35

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	38
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 920 000,00	14 920 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		14 920 000,00	14 920 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	58 905 000,00	58 905 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		58 905 000,00	58 905 000,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		73 825 000,00	73 825 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 026 240,00	0,00	2 595 500,00	2 595 500,00	2 595 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	797 780,00	0,00	943 400,00	943 400,00	943 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Total des dépenses de gestion des services		3 824 020,00	0,00	3 553 900,00	3 553 900,00	3 553 900,00
66	Charges financières	2 500 000,00	0,00	4 980 000,00	4 980 000,00	4 980 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	350 500,00	350 500,00	350 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 339 020,00	0,00	8 884 400,00	8 884 400,00	8 884 400,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 307 190,00		35 600,00	35 600,00	35 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	5 517 300,00		6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 824 490,00		6 035 600,00	6 035 600,00	6 035 600,00
TOTAL		14 163 510,00	0,00	14 920 000,00	14 920 000,00	14 920 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 920 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 880 500,00	0,00	2 750 000,00	2 750 000,00	2 750 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 865 200,00	0,00	3 900 000,00	3 900 000,00	3 900 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 177 000,00	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
Total des recettes de gestion des services		11 922 700,00	0,00	12 650 000,00	12 650 000,00	12 650 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		11 922 700,00	0,00	12 650 000,00	12 650 000,00	12 650 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 240 810,00		2 270 000,00	2 270 000,00	2 270 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		2 240 810,00		2 270 000,00	2 270 000,00	2 270 000,00
TOTAL		14 163 510,00	0,00	14 920 000,00	14 920 000,00	14 920 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 920 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 765 600,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	379 000,00	0,00	290 000,00	290 000,00	290 000,00
21	Immobilisations corporelles	12 254 100,00	0,00	16 650 000,00	16 650 000,00	16 650 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	39 094 000,00	0,00	34 111 000,00	34 111 000,00	34 111 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	51 727 100,00	0,00	51 051 000,00	51 051 000,00	51 051 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 200 000,00	0,00	5 584 000,00	5 584 000,00	5 584 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 200 000,00	0,00	5 584 000,00	5 584 000,00	5 584 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	55 927 100,00	0,00	56 635 000,00	56 635 000,00	56 635 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 240 810,00	0,00	2 270 000,00	2 270 000,00	2 270 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 240 910,00	0,00	2 270 000,00	2 270 000,00	2 270 000,00
	TOTAL	58 168 010,00	0,00	58 905 000,00	58 905 000,00	58 905 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	58 905 000,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	12 055 000,00	0,00	12 900 000,00	12 900 000,00	12 900 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	38 288 420,00	0,00	39 469 400,00	39 469 400,00	39 469 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des recettes d'équipement	50 343 420,00	0,00	52 869 400,00	52 869 400,00	52 869 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	50 343 420,00	0,00	52 869 400,00	52 869 400,00	52 869 400,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 307 190,00	0,00	35 600,00	35 600,00	35 600,00

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES -

Envoyé en préfecture le 20/02/2024
 Reçu en préfecture le 20/02/2024
 Publié le 20/02/2024
 ID : 080-258004365-20240219-240219_CS_DEL7-DE

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 517 300,00		6 000 000,00		
041	Opérations patrimoniales (4)	100,00		0,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 824 590,00		6 035 600,00	6 035 600,00	6 035 600,00
TOTAL		58 168 010,00	0,00	58 905 000,00	58 905 000,00	58 905 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	58 905 000,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 765 600,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 595 500,00		2 595 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	943 400,00		943 400,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	15 000,00		15 000,00
66	Charges financières	4 980 000,00	0,00	4 980 000,00
67	Charges exceptionnelles	350 500,00	0,00	350 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	6 000 000,00	6 000 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		35 600,00	35 600,00
	Dépenses d'exploitation – Total	8 884 400,00	6 035 600,00	14 920 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 920 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 270 000,00	2 270 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 584 000,00	0,00	5 584 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	290 000,00	0,00	290 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	16 650 000,00	0,00	16 650 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	34 111 000,00	0,00	34 111 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	56 635 000,00	2 270 000,00	58 905 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	58 905 000,00
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 750 000,00		2 750 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	3 900 000,00		3 900 000,00
75	Autres produits de gestion courante	6 000 000,00		6 000 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 270 000,00	2 270 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		12 650 000,00	2 270 000,00	14 920 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 920 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 900 000,00	0,00	12 900 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	39 469 400,00	0,00	39 469 400,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	500 000,00	0,00	500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 000 000,00	6 000 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		35 600,00	35 600,00
Recettes d'investissement – Total		52 869 400,00	6 035 600,00	58 905 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	58 905 000,00
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 026 240,00	2 595 500,00	2 595 500,00
604	Achats d'études, prestations de services	157 140,00	108 500,00	108 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6066	Carburants	5 500,00	3 500,00	3 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	800 000,00	203 000,00	203 000,00
6132	Locations immobilières	65 000,00	60 000,00	60 000,00
6135	Locations mobilières	17 500,00	18 500,00	18 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 650 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	60 000,00	40 000,00	40 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	0,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	700,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6161	Multirisques	5 500,00	6 500,00	6 500,00
618	Divers	13 500,00	40 000,00	40 000,00
6226	Honoraires	13 800,00	40 000,00	40 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6233	Foires et expositions	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	3 500,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	3 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	27 600,00	2 000,00	2 000,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	500,00	500,00
62878	Remb. frais à des tiers	127 000,00	140 000,00	140 000,00
6288	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	3 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	797 780,00	943 400,00	943 400,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	114 180,00	280 900,00	280 900,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	50 000,00	50 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	656 700,00	575 000,00	575 000,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	10 900,00	17 500,00	17 500,00
648	Autres charges de personnel	16 000,00	20 000,00	20 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	15 000,00	15 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		3 824 020,00	3 553 900,00	3 553 900,00
66	Charges financières (b) (8)	2 500 000,00	4 980 000,00	4 980 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 500 000,00	4 980 000,00	4 980 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	350 500,00	350 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	15 000,00	350 000,00	350 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 339 020,00	8 884 400,00	8 884 400,00
023	Virement à la section d'investissement	2 307 190,00	35 600,00	35 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	5 517 300,00	6 000 000,00	6 000 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	5 517 300,00	6 000 000,00	6 000 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 824 490,00	6 035 600,00	6 035 600,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 824 490,00	6 035 600,00	6 035 600,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 163 510,00	14 920 000,00	14 920 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)

0,00

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES -

Envoyé en préfecture le 20/02/2024
 Reçu en préfecture le 20/02/2024
 Publié le 20/02/2024
 ID : 080-258004365-20240219-240219_CS_DEL7-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)
----------------	-------------	-----------------------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 920 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	1 295 665,54
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 295 665,54
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 880 500,00	2 750 000,00	2 750 000,00
704	Travaux	720 000,00	550 000,00	550 000,00
706	Prestations de services	655 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses	200 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 305 500,00	2 200 000,00	2 200 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 865 200,00	3 900 000,00	3 900 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 865 200,00	3 900 000,00	3 900 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 177 000,00	6 000 000,00	6 000 000,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	100 000,00	100 000,00	100 000,00
757	Redevances des fermiers, concession..	5 077 000,00	5 900 000,00	5 900 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		11 922 700,00	12 650 000,00	12 650 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		11 922 700,00	12 650 000,00	12 650 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	2 240 810,00	2 270 000,00	2 270 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 240 810,00	2 270 000,00	2 270 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 240 810,00	2 270 000,00	2 270 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 163 510,00	14 920 000,00	14 920 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 920 000,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	379 000,00	290 000,00	290 000,00
2031	Frais d'études	0,00	10 000,00	10 000,00
2032	Frais de recherche et de développement	350 000,00	270 000,00	270 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	27 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	12 254 100,00	16 650 000,00	16 650 000,00
2111	Terrains nus	51 100,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	1 110 000,00	20 000,00	20 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	11 075 000,00	16 610 000,00	16 610 000,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	18 000,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	39 094 000,00	34 111 000,00	34 111 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	39 094 000,00	33 611 000,00	33 611 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	500 000,00	500 000,00
Total des dépenses d'équipement		51 727 100,00	51 051 000,00	51 051 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 200 000,00	5 584 000,00	5 584 000,00
1641	Emprunts en euros	4 200 000,00	5 584 000,00	5 584 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 200 000,00	5 584 000,00	5 584 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		55 927 100,00	56 635 000,00	56 635 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	2 240 810,00	2 270 000,00	2 270 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	2 240 810,00	2 270 000,00	2 270 000,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	625 830,00	630 000,00	630 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	545 710,00	550 000,00	550 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	512 680,00	520 000,00	520 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	76 420,00	80 000,00	80 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	396 240,00	400 000,00	400 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	83 930,00	90 000,00	90 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	100,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 240 910,00	2 270 000,00	2 270 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		58 168 010,00	58 905 000,00	58 905 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	58 905 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	12 055 000,00	12 900 000,00	12 900 000,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	8 250 000,00	9 595 000,00	9 595 000,00
1312	Subv. équipt Régions	2 100 000,00	1 850 000,00	1 850 000,00
1313	Subv. équipt Départements	1 500 000,00	1 250 000,00	1 250 000,00
1315	Subv. équipt Groupement de collectivités	205 000,00	205 000,00	205 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	38 288 420,00	39 469 400,00	39 469 400,00
1641	Emprunts en euros	38 288 420,00	39 469 400,00	39 469 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	500 000,00	500 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'équipement		50 343 420,00	52 869 400,00	52 869 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		50 343 420,00	52 869 400,00	52 869 400,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 307 190,00	35 600,00	35 600,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	5 517 300,00	6 000 000,00	6 000 000,00
28031	Frais d'études	52 710,00	65 000,00	65 000,00
28032	Frais de recherche et de développement	46 410,00	57 000,00	57 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	12 000,00	17 500,00	17 500,00
28135	Installations générales, agencements, ..	5 650,00	6 500,00	6 500,00
28151	Installations complexes spécialisées	4 367 080,00	4 632 000,00	4 632 000,00
28181	Installations générales, agencements	1 013 900,00	1 200 000,00	1 200 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 550,00	22 000,00	22 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 824 490,00	6 035 600,00	6 035 600,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	100,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 824 590,00	6 035 600,00	6 035 600,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		58 168 010,00	58 905 000,00	58 905 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	58 905 000,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					175 861 516,00									
1641 Emprunts en euros (total)					175 861 516,00									
1	SOCIETE GENERALE	15/09/2004	15/09/2004	15/09/2005	2 500 000,00	V	Euribor 12M + 0.06	2,465	2,501	EUR	A	P	O	A-1
10	CAISSE D'EPARGNE	01/09/2007	31/12/2007	25/10/2008	2 193 021,00	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	4,800	EUR	A	P	O	A-1
11	CREDIT AGRICOLE	21/08/2009	24/08/2009	31/01/2010	775 000,00	F	Taux fixe à 4.31 %	4,310	4,310	EUR	A	P	O	A-1
12	CREDIT AGRICOLE	04/03/2010	17/03/2010	15/03/2011	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	3,730	EUR	A	P	O	A-1
13	CAISSE D'EPARGNE	27/09/2010	06/10/2010	25/01/2011	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.14 %	3,140	3,140	EUR	A	P	O	A-1
14	CAISSE D'EPARGNE	29/11/2010	15/12/2010	25/03/2011	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,350	EUR	A	P	O	A-1
15	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/01/2012	12/02/2012	01/02/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	4,510	EUR	A	P	O	A-1
18	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	103 875,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,720	EUR	A	P	O	A-1
19	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	142 250,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,720	EUR	A	P	O	A-1
2	SFIL CAFFIL	31/03/2005	01/04/2005	01/04/2006	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	P	O	A-1
20	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2014	01/02/2015	25/01/2016	110 500,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,720	EUR	A	P	O	A-1
2015-T01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 139 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1
2015-T02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 273 800,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le 20/02/2024



ID : 080-258004365-20240219-240219_CS_DEL7-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
2015-T03	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	08/06/2015	01/06/2016	1 719 200,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret	2,000	2,000	EUR	A	C	O	A-1	
2015-T04	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/04/2015	01/04/2020	01/04/2021	2 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1	
2015-T05	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	01/04/2020	01/04/2021	1 800 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1	
2015-T06	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/04/2015	01/04/2020	01/04/2021	1 000 790,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1	
2019-35	CAISSE D'EPARGNE	27/11/2019	25/12/2019	25/12/2020	275 570,00	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	1,170	EUR	A	P	O	A-1	
2020-T01	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	21/07/2020	01/07/2021	8 759 407,20	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret	1,510	1,510	EUR	A	C	O	A-1	
2020-T02	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	30/09/2020	01/09/2021	12 295 882,40	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret	1,510	1,510	EUR	A	C	O	A-1	
2020-T03	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	27/12/2021	01/12/2022	10 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret	1,510	1,510	EUR	A	P	O	A-1	
2020-T04/M2020062310.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	23/06/2020	01/03/2026	444 710,40	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret	1,510	1,510	EUR	X	C	O	A-1	

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le 20/02/2024



ID : 080-258004365-20240219-240219_CS_DEL7-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
2020-T04/M2020062317	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/06/2020	23/06/2020	01/02/2026	4 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,510	1,510	EUR	X	C	O	A-1	
2022-37	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/02/2022	22/02/2025	01/04/2026	5 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,530	1,536	EUR	X	P	O	A-1	
2022-38	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/02/2022	22/02/2022	01/04/2025	1 235 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,530	1,536	EUR	X	P	O	A-1	
2022-39	SFIL CAFFIL	24/10/2022	14/11/2022	01/03/2023	8 000 000,00	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	3,392	EUR	T	C	O	A-1	
2023-01-Consolidation	SOCIETE GENERALE	16/02/2023	29/12/2023	29/03/2024	10 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor 1.55 sur Euribor 3M	4,375	4,513	EUR	T	C	O	A-1	
2023-02-consolidation	SOCIETE GENERALE	19/06/2023	31/10/2023	31/01/2024	20 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.48)-Floor -0.48 sur Euribor 3M	4,428	4,569	EUR	T	C	O	A-1	
2023-05	BANQUE POSTALE	16/10/2023	15/11/2023	01/03/2024	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,153	EUR	T	C	O	A-1	
2023-06	BANQUE POSTALE	09/11/2023	17/11/2023	01/03/2024	3 700 000,00	F	Taux fixe à 4.33 %	4,330	4,401	EUR	T	C	O	A-1	
2023-09	CAISSE D'EPARGNE	21/12/2023	25/12/2023	25/12/2024	1 700 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.9)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,900	3,957	EUR	A	C	O	A-1	
2023-10	CREDIT FONCIER DE FRANCE	27/12/2023	27/12/2023	31/03/2025	10 000 000,00	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	3,987	EUR	X	C	O	A-1	
24	CREDIT AGRICOLE	15/04/2016	15/06/2016	15/09/2016	276 000,00	F	Taux fixe à 1.43 %	1,430	1,438	EUR	T	P	O	A-1	
28	SFIL CAFFIL	06/02/2018	19/03/2018	01/03/2019	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	1,880	EUR	A	P	O	A-1	
29	SFIL CAFFIL	25/06/2018	09/07/2018	01/08/2019	2 505 384,00	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	1,810	EUR	A	P	O	A-1	
3	CREDIT AGRICOLE	15/02/2005	21/02/2005	21/02/2006	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	4,050	EUR	A	C	O	A-1	

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le 20/02/2024



ID : 080-258004365-20240219-240219_CS_DEL7-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise					
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
32	SFIL CAFFIL	11/06/2019	25/06/2019	01/07/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	1,580	EUR	A	P	O	A-1	
33	SFIL CAFFIL	11/06/2019	25/06/2019	01/07/2020	1 112 126,00	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	1,580	EUR	A	P	O	A-1	
34	BANQUE POSTALE	05/11/2019	15/11/2019	01/12/2020	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.03 %	1,030	1,030	EUR	A	C	O	A-1	
35	SFIL CAFFIL	26/04/2022	03/05/2022	01/09/2022	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,731	EUR	T	C	O	A-1	
36	BANQUE POSTALE	26/04/2022	01/06/2022	01/09/2022	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	1,731	EUR	T	C	O	A-1	
4	CREDIT AGRICOLE	15/02/2005	13/05/2005	13/05/2006	2 500 000,00	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	3,830	EUR	A	C	O	A-1	
5	SFIL CAFFIL	07/07/2005	19/07/2005	01/08/2006	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	3,800	EUR	A	P	O	A-1	
6	SFIL CAFFIL	07/07/2005	30/11/2005	01/12/2006	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	3,880	EUR	A	P	O	A-1	
7	CREDIT AGRICOLE	19/12/2005	29/12/2005	30/06/2007	6 000 000,00	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	3,920	EUR	A	P	O	A-1	
8	SFIL CAFFIL	13/12/2006	28/12/2006	01/04/2008	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	4,090	EUR	A	P	O	A-1	
9	CREDIT AGRICOLE	18/04/2007	03/08/2007	03/08/2008	3 500 000,00	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	4,370	EUR	A	P	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le 20/02/2024



ID : 080-258004365-20240219-240219_CS_DEL7-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					175 861 516,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		138 620 419,97					5 583 682,66	4 978 399,37	0,00	1 619 871,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		138 620 419,97					5 583 682,66	4 978 399,37	0,00	1 619 871,83
1	N	0,00	A-1	1 193 470,59	10,71	F	Taux fixe à 3.87 %	3,870	89 092,74	46 187,31	0,00	12 346,94
10	N	0,00	A-1	1 397 920,27	13,82	F	Taux fixe à 4.8 %	4,800	72 323,21	67 100,17	0,00	11 488,51
11	N	0,00	A-1	66 689,87	0,08	F	Taux fixe à 4.31 %	4,310	66 689,87	2 874,33	0,00	0,00
12	N	0,00	A-1	334 193,12	1,21	F	Taux fixe à 3.73 %	3,730	164 037,30	12 465,40	0,00	5 024,56
13	N	0,00	A-1	158 154,58	1,07	F	Taux fixe à 3.14 %	3,140	77 854,95	4 966,05	0,00	2 346,27
14	N	0,00	A-1	159 711,41	1,23	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	78 540,14	5 350,33	0,00	2 077,17
15	N	0,00	A-1	267 359,70	3,08	F	Taux fixe à 4.51 %	4,510	62 484,35	12 057,92	0,00	8 444,22
18	N	0,00	A-1	22 215,78	1,07	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	11 013,17	382,11	0,00	179,29
19	N	0,00	A-1	30 423,07	1,07	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	15 081,81	523,28	0,00	245,51
2	N	0,00	A-1	2 722 293,70	11,25	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	180 655,57	110 252,89	0,00	76 916,32
20	N	0,00	A-1	23 632,63	1,07	F	Taux fixe à 1.72 %	1,720	11 715,58	406,48	0,00	190,77
2015-T01	N	0,00	A-1	774 520,00	16,42	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	45 560,00	30 980,80	0,00	16 928,07
2015-T02	N	0,00	A-1	866 184,00	16,42	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	50 952,00	34 647,36	0,00	18 931,50

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le 20/02/2024



ID : 080-258004365-20240219-240219_CS_DE17-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
2015-T03	N	0,00	A-1	1 169 056,00	16,42	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	68 768,00	46 762,24	0,00	25 551,13
2015-T04	N	0,00	A-1	1 760 000,00	21,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	80 000,00	70 400,00	0,00	50 213,33
2015-T05	N	0,00	A-1	1 584 000,00	21,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	72 000,00	63 360,00	0,00	45 192,00
2015-T06	N	0,00	A-1	880 695,20	21,25	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor -1 sur Livret A(Préfixé)	4,000	40 031,60	35 227,81	0,00	25 126,50
2019-35	N	0,00	A-1	236 681,73	20,98	F	Taux fixe à 1.17 %	1,170	10 008,09	2 769,18	0,00	36,83
2020-T01	N	0,00	A-1	7 883 466,48	26,50	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,010	291 980,24	316 127,01	0,00	151 363,69
2020-T02	N	0,00	A-1	11 066 294,15	26,67	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,010	409 862,75	443 758,40	0,00	141 253,96
2020-T03	N	0,00	A-1	9 519 088,12	27,92	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,010	190 212,21	381 715,43	0,00	30 134,86
2020-T04/M2020062310.	N	0,00	A-1	444 710,40	31,17	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,010	0,00	17 882,71	0,00	14 811,21
2020-T04/M2020062317	N	0,00	A-1	4 000 000,00	31,08	V	(Livret A(Préfixé) + 1.01)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,010	0,00	160 400,00	0,00	146 587,78
2022-37	N	0,00	A-1	5 000 000,00	31,25	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,561	0,00	176 500,00	0,00	0,00

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le 20/02/2024



ID : 080-258004365-20240219-240219_CS_DELE7-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
2022-38	N	0,00	A-1	1 235 000,00	30,25	V	(Livret A(Préfixé) + 0.53)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,561	0,00	43 595,50	0,00	0,00
2022-39	N	0,00	A-1	7 680 000,00	23,92	F	Taux fixe à 3.35 %	3,392	320 000,00	253 260,00	0,00	19 861,78
2023-01-Consolidation	N	0,00	A-1	10 000 000,00	24,99	V	(Euribor 3M + 0.45)-Floor 1.55 sur Euribor 3M	4,513	400 000,00	406 434,19	0,00	1 763,64
2023-02-consolidation	N	0,00	A-1	20 000 000,00	29,83	V	(Euribor 3M + 0.48)-Floor -0.48 sur Euribor 3M	4,569	666 666,68	848 414,86	0,00	115 099,33
2023-05	N	0,00	A-1	5 000 000,00	24,92	F	Taux fixe à 4.09 %	4,153	200 000,00	210 521,38	0,00	15 814,67
2023-06	N	0,00	A-1	3 700 000,00	24,92	F	Taux fixe à 4.33 %	4,401	148 000,00	164 037,24	0,00	12 389,57
2023-09	N	0,00	A-1	1 700 000,00	19,98	V	(Livret A(Préfixé) + 0.9)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,957	85 000,00	67 405,00	0,00	1 049,75
2023-10	N	0,00	A-1	0,00	20,25	F	Taux fixe à 3.93 % Taux fixe à 3.93 %	3,987	0,00	49 125,00	0,00	294 750,00
24	N	0,00	A-1	92 561,61	3,46	F	Taux fixe à 1.43 %	1,438	25 976,01	1 184,75	0,00	39,67
28	N	0,00	A-1	4 348 028,12	24,17	F	Taux fixe à 1.88 %	1,880	137 839,92	81 742,93	0,00	65 739,75
29	N	0,00	A-1	2 089 940,11	19,58	F	Taux fixe à 1.81 %	1,810	87 654,44	37 827,92	0,00	14 999,90
3	N	0,00	A-1	1 000 000,06	11,14	F	Taux fixe à 4.05 %	4,050	83 333,33	40 500,00	0,00	31 865,62
32	N	0,00	A-1	4 461 137,22	25,50	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	140 078,67	70 485,97	0,00	33 946,72
33	N	0,00	A-1	992 269,35	25,50	F	Taux fixe à 1.58 %	1,580	31 157,02	15 677,86	0,00	7 550,60
34	N	0,00	A-1	4 333 333,32	25,92	F	Taux fixe à 1.03 %	1,030	166 666,67	44 633,33	0,00	3 457,18
35	N	0,00	A-1	4 749 999,98	28,42	F	Taux fixe à 1.72 %	1,731	166 666,68	80 625,00	0,00	6 350,46
36	N	0,00	A-1	4 749 999,98	28,42	F	Taux fixe à 1.72 %	1,731	166 666,68	80 625,00	0,00	6 350,46

SOMME NUMERIQUE - INFRASTRUCTURES NUMERIQUES - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 20/02/2024

Reçu en préfecture le 20/02/2024

Publié le 20/02/2024



ID : 080-258004365-20240219-240219_CS_DE17-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
4	N	0,00	A-1	1 000 000,06	11,37	F	Taux fixe à 3.83 %	3,830	83 333,33	38 300,00	0,00	22 137,76
5	N	0,00	A-1	1 071 674,37	11,58	F	Taux fixe à 3.8 %	3,800	72 144,48	40 723,63	0,00	15 720,39
6	N	0,00	A-1	1 077 206,67	11,92	F	Taux fixe à 3.88 %	3,880	72 185,32	41 795,62	0,00	3 141,25
7	N	0,00	A-1	3 448 345,61	12,50	F	Taux fixe à 3.92 %	3,920	208 442,99	135 175,15	0,00	63 502,09
8	N	0,00	A-1	2 148 671,27	13,25	F	Taux fixe à 4.09 %	4,090	116 742,31	87 880,65	0,00	62 098,57
9	N	0,00	A-1	2 181 491,44	13,59	F	Taux fixe à 4.37 %	4,370	116 264,55	95 331,18	0,00	36 852,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		138 620 419,97					5 583 682,66	4 978 399,37	0,00	1 619 871,83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	47	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	138 620 419,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées	Primes
												pour l'achat d'option	reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €	03/02/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciel et licence	2	03/02/2023
L	Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	03/02/2023
L	Frais de recherche et de développement	5	03/02/2023
L	Voiture	7	03/02/2023
L	Mobilier	10	03/02/2023
L	Matériel informatique du personnel	4	03/02/2023
L	Mat. inform. cœur de réseau et équipt néces. à l'activation du réseau	7	03/02/2023
L	Agencet et aménagt de bât, instal. Électron. et téléphonie	15	03/02/2023
L	Bâts légers, armoires de rue liées au réseau en fibre optique	10	03/02/2023
L	Infrastructure du réseau en fibre optique	40	03/02/2023
L	Bien immobilier	20	03/02/2023
L	Travaux de rénovation et aménagements liés à la valorisation de bien immobilier	5	03/02/2023
L	bien de faible valeur inférieure à 500 euros	1	03/02/2023



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	7 854 000,00	7 854 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 035 600,00	6 035 600,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-1 818 400,00	-1 818 400,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		7 854 000,00	I 7 854 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		5 584 000,00	5 584 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 584 000,00	5 584 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 270 000,00	2 270 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 270 000,00	2 270 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Agent administratif d'accueil	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistante comptable	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Responsable de gestion comptable	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
Chargé de déploiement FTTH	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé du déploiement FTTH	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Chef de projet réseaux et infrastructures	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable SIG	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	1,00	5,00	6,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

Budget primitif exercice 2024 Budget principal et budgets annexes infrastructures numérique et centre de services numériques

Nombre de membres en exercice : 46

Date de la convocation : 12-févr-24

Membres présents : 17

VOTES POUR : 17

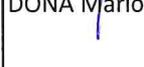
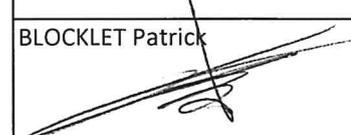
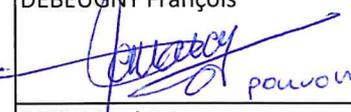
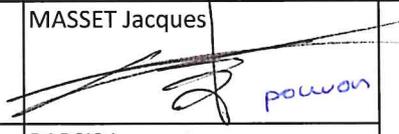
Suffrages exprimés : 30

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le Président Philippe VARLET

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session à AMIENS, le 19 février 2024

BEAUFILS Christian <i>visioconférence</i>	DELFOSSÉ Jean-Philippe 	JACOB Claude	PAYEN Jean-Dominique
BEAUMONT Joël	DEMARCQ Denis 	JACQUES Laurent	PENAUD Guy
BIHET Arnaud	DONA Mario 	LEBRUN Christian	POUPART Patricia
BLOCKLET Patrick 	DURIEUX François	LECOMTE Frédéric	ROY Mathilde
BODIOU Thierry	FAUVET Frédéric	LEFEBVRE Julien	SAINTYVES Bruno
DE JENLIS Hubert <i>visioconférence</i>	FOUCAULT Marc	LEMAIRE Anna-Maria	THUEUX Jacky
DE MONCLIN Arnaud <i>visioconférence</i>	FOURNIER Jean-Michel	LHOMME Brigitte <i>visioconférence</i>	TRABOUILLET Romuald
DE WAZIERS Isabelle	FRION Fabrice	MAILLE Michael <i>visioconférence</i>	VASSENT Christophe
DEBEUGNY François  <i>pouvoir</i>	GEST Alain <i>visioconférence</i>	MAILLE BARBARE Françoise <i>visioconférence</i>	WALIGORA Jean-Luc <i>visioconférence</i>
DECLÉ Paul-Eric  <i>pouvoir</i>	GORRIEZ Jean <i>visioconférence</i>	MAROTTE Philippe <i>visioconférence</i>	HAZARD Guy 
DEFRANCE Hervé <i>visioconférence</i>	HECQUET James	MASSET Jacques  <i>pouvoir</i>	
DELETRE Margaux  <i>pouvoir</i>	HEROUART Josiane	PARSIS Laurent 